



BREF'CE 30 novembre 2017

EVOLUTIONS POLE EMPLOI *Alsace - Lorraine - Champagne-Ardenne*

● Nouvelle Offre de services « Cadres » :

Après la disparition des A2S, « **L'Organisation Simplifiée** » telle que vue par le DG prévoit la **disparition des équipes « Cadres »** et la réaffectation des DE en modalité « Guidé et Renforcé » en agence de proximité. Cette nouvelle organisation incombera aux agences et sera une charge supplémentaire pour les conseillers !

Le SNU rend un avis défavorable ! Estimant en plus qu'une formation de 2 jours est largement insuffisante pour l'acquisition des connaissances requises et que rien n'est prévu pour la mutualisation de l'expertise acquise par les conseillers en charge de l'accompagnement cadres. Plus globalement, Pôle Emploi est-il là pour être au service de l'APEC ?

● Nouvelle Organisation des DT

Le SNU, après les garanties apportées par le Directeur Régional, **rend un avis favorable sur le champ géographique** de cette réorganisation !

● Orientations 2018 : Point présenté au pas de charge (comme l'ensemble des point lors de ce CE ... **vous avez dit « dialogue social » ou « monologue sociétal »!**??)

Alors qu'aucun bilan des orientations 2017 n'a été fait, la Direction propose un nouveau plan de bataille en 5 étapes :

- Inscription/ indemnisation avant le premier entretien
- Mieux accompagner les transitions professionnelles (meilleure élaboration du diagnostic !)
- Augmenter le nombre de conseiller entreprises pour favoriser davantage la relation entreprise ! **À effectif constant on fait comment ?**
- Généralisation 100% web !
- poursuite de la révolution numérique

Sans oublier le contrôle de la recherche d'emploi ! Inscrit dans la convention tripartite 13,9 millions d'euros mis sur la table par l'état qui maintenant attend un retour sur investissement

● 100% web et Accompagnement guidé dématérialisé

La Diversification des Modalités de Contact « **DMC** » va généraliser pour toutes les modalités **l'usage de la visioconférence** pour le suivi et l'accompagnement des DE.

De ce fait, **la modalité 100% Web mise en place depuis 2015 cesse d'exister !**

Les conseillers actuellement implantés dans 4 agences voient **leurs situations évoluer** en fonction de leur lieu d'implantation :

- Strasbourg Meinau: liées à la réorganisation du bassin de Strasbourg
- Mulhouse Drouot: affectation identique mais selon les modalités, ils pourront changer d'équipe
- Reims Mont d'Arène: affectation identique dans l'équipe actuelle en modalité Guidé
- Epinal Dutac, affectation agence et équipe actuelle en modalité Guidé avec option DMC

Les DE seront réaffectés dans leurs agences de proximité avec un conseiller formé DMC (sauf pour Epinal Dutac en attendant la réorganisation du bassin).

Il n'y aura pas de communication à grande échelle du dispositif « entretien dématérialisé », c'est aux conseillers d'en faire la proposition...

Par ailleurs, les REP et encadrants seront sensibilisés à ces évolutions (visuels à venir). Il n'y aura pas d'aménagement spécifique de bureaux. Des webcams seront installées selon les besoins.

Les élus SNU regrettent que la direction ne sollicite pas les CHSCT afin de mesurer les impacts sur les conditions de travail des agents.

EVOLUTION Ressources Humaines

● Recrutement externe

Cette évolution devra permettre l'harmonisation et l'homogénéisation des recrutements en CDD et CDI sur le Grand Est.

Le SNU se félicite si ce nouveau process (via **un outil en ligne** – prestataire privé et donc à payer- permettant de faire des présélections anonymes de candidats) permet d'apporter une sorte de transparence des recrutements et une égalité de traitement pour toutes les candidatures !! La mise en œuvre de cette « solution » digitale porterait sur une simulation de poste, des tests de type MRS, (mise en situation, test de logique, test de compréhension verbale) et une approche par compétences.

Le démarrage est prévu pour juin 2018 après l'évaluation du « pilote » et des sessions de formation des managers à renforcer. La Direction s'engage à revenir auprès des élus pour une présentation de la simulation et des tests.

Ce sera également l'occasion pour les élus SNU (et on l'espère les autres Syndicats !) de faire le point sur les collègues CDD qu'on laisse partir chaque année à la fin de leur contrat...alors qu'ils sont formés ...

● Le métier de RRA disparaît et devient Référent Métiers

Directement issu des **négociations Accord CLASSIFICATION**, que le SNU n'a pas signé mais dans lesquelles le SNU s'est pleinement investi, **ce nouveau métier émane directement des négociations et part à l'origine d'une proposition du SNU qui souhaitait conserver les RRA** mais avoir pour les agents « un métier en miroir » du RRA pour les activités métiers & transverses et avoir une autre solution pour déplaçonner la carrière des conseillers expérimentés et ne souhaitant pas devenir manager.

Membre de l'ELD sans responsabilité managériale, ses missions seront :

- Concourir à l'appropriation par les conseillers des évolutions métier et des services
- Participer au sein de l'ELD au développement des compétences individuelles et collectives
- Participer à l'élaboration de la stratégie d'intervention de l'agence dans un cadre donné
- Assurer une interface entre les agences et les services d'appui des fonctions support

Le SNU renouvelle ses demandes : d'avoir 2 Référents Métiers dans les (grandes) agences - la direction reviendra vers les élus CE si sa position évolue... (comprendre : c'est non ! Et on ne vous le dira même pas ...le dialogue social toujours) et de ne pas voir une déqualification des RRA actuels (que certain-es ont déjà subi avant d'être RRA.).

FONCTIONNEMENT du CE (Comptes, etc) et Œuvres Sociales

Présentation des comptes de 2016 du CE Grand Est : Reporté

Le Président du CE (Directeur Régional) **relève que comme aucun document émanant du bureau sur les comptes du CE Grand Est** clos au 31/12/2016 n'a été envoyé dans le délai légal (3 jours avant la réunion) (comme en Octobre), Il n'est donc à nouveau pas possible de présenter les comptes Grand Est 2016 !

Et met en demeure le bureau de Gestion du CE de procéder à la bonne exécution de cette étape impérative dans la vie du CE et donne à nouveau un délai supplémentaire pour la présentation des comptes CE Grand Est 2016...

Une nouvelle date est retenue **fin d'année 2017**, le 15 décembre (CE extraordinaire).

La trésorière du CE indique que l'expert-comptable a avancé sur le sujet et que les interrogations du mois dernier ont été levées (75 000 euros à retrouver et placés en réserve de fusion).

Commission Logement du CE : Pôle Emploi, dans le cadre de sa responsabilité sociale vis-à-vis de ses salariés participe à

titre volontaire à un dispositif équivalent au 1% logement. La gestion de ce dispositif a été confiée à ACTIONLOGEMENT qui propose pour :

- La location : une offre de logement dans un parc social, un financement du dépôt de garantie (avance Loca-Pass), une garantie différenciée pour une location dans le parc social et privé.
- L'achat : un conseil en financement et un prêt d'accession
- L'accompagnement des salariés en difficulté via un « Cil-Pass Assistance » et une mobilisation d'aides financières pour les locataires et propriétaires.

L'ensemble des offres pour la résidence principale exclusivement est soumise à des conditions d'âge, d'ancienneté, de plafond de ressources...

Des informations plus détaillées sont à disposition sur l'Intranet national et régional (Grand Est/Ressources Humaines/QVT).

Commission Formation Report au CE de décembre

Commission Aides Sociales d'Urgence 2 dossiers présentés et vote à l'unanimité pour des dons.

DOTATION NOEL Le SNU a demandé un certain nombre d'éléments au bureau de gestion du CE, qu'il n'a pas reçu !



(nombre d'enfants, nombre d'agents à doter etc. rien que des questions très normales pour des élus dignes de ce nom)

Le SNU redemande à ce que le CE (c'est-à-dire les élus censés représenter tout le personnel) **respecte ses décisions et engagements et dote également pour NOEL 2017 les enfants de 16 à 18 ans** (même en payant les charges Urssaf correspondantes).

Nb : si vous n'avez pas reçu de mail de confirmation, envoyez un mail au bureau de gestion du CE.

Séjour SKI aux Arcs : Maintenant que les dotations Noel sont en passe d'être toutes versées, le SNU va faire une demande de plusieurs



chambres

Tout schuss sur l'opacité... !

LOCATION Chalet XONRUPT : « *Le chalet est toujours autant occupé* », le SNU s'en félicite. Preuve en est qu'il était important d'insister pour le laisser dans la dévolution du CE Lorraine au CE Grand Est et que celui-ci ne le vende pas ! Jusqu'au 1^{er} avril, il reste des places hors vacances scolaires. L'ouverture des locations pour 2018 débutera en janvier.

LOCATIONS été: Odalys propose au CE une réduction de 15 à 20 % pour 14 destinations en France. Il n'y aura pas de participation du CE ...! **Pour le SNU, c'est un début mais on est encore loin de ce que proposaient les CE de chaque territoire il y a peu...** mais ça demandait de l'investissement

InterCea et Groupement de CE : L'adhésion 2018 du CE à l'InterCea est renouvelée.

La carte à 8 € reste à la charge des agents...

Le SNU demande (comme en 2017) **la prise en charge de cette carte par le CE !**

Et que Tous les agents de Grand Est puissent avoir le choix d'une carte proposant des services similaires

Et demande au bureau de gestion du CE des éléments utiles aux élus et non fournis... Ex : nombre de cartes achetées en 2017 etc.

Pour 2018, le SNU fidèle à ses engagements demande à ce que le personnel soit consulté, et visera enfin la mise en place d'œuvres sociales de haut niveau et d'une vraie billetterie avec la prise en compte du caractère social.

Prochain Comité d'établissement: 15 et 21 décembre 2017

 syndicat.snu@pole-emploi.fr

Les membres du SNU au CE : Ludovic LOUIS / Nordine FATTANI / José SANCHEZ / Fabrice MAZZALOVO / Jenny REICHERT / Patrice FONTAINE / Soraya BENABDELLAZIZ